



Déclaration de la FSU au CDEN du 28 septembre 2023

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Nous tenons tout d'abord à souhaiter la bienvenue à M. le Préfet et à M. le directeur académique qui viennent de prendre leurs fonctions dans notre département.

Nous avons déjà eu l'occasion d'échanger avec M. le directeur académique et nous saluons sa volonté affichée de renouer le dialogue avec les organisations syndicales après des années quelques peu difficiles en la matière. La FSU est évidemment demandeuse d'un dialogue constructif visant à améliorer les conditions de travail de nos collègues et la réussite de tous les élèves.

Malheureusement nous resterons très probablement en désaccord sur la question centrale des moyens et sur bien des aspects de la politique ministérielle.

Nous en voulons pour preuve l'annonce hier de la suppression de 2500 postes d'enseignants prévue pour 2024. Derrière le battage médiatique opéré autour de l'abaya, reprenant des idées nauséabondes et anti-républicaines, ce sont déjà 1500 postes qui ont été supprimés à cette rentrée. Assurément cette nouvelle coupe sombre va entraîner une hausse des effectifs dans les classes du second degré. Et cela augure mal de la réussite du plan contre le harcèlement qui ne peut se contenter de la plate-forme PHARE et d'un numéro vert. Pour la FSU, la lutte contre le harcèlement passe surtout par des moyens humains au plus près des élèves en termes d'AED, d'infirmières, de CPE et de psy-EN.

Le ministère camoufle ces suppressions de postes derrière une augmentation dite « historique » du budget de l'éducation nationale dans un contexte d'inflation non moins historique.

Une part importante de cette augmentation sera consacrée au Pacte—enseignant. PACTE pourtant rejeté par la grande majorité des collègues et qui, loin de répondre aux légitimes revendications salariales, nous ressort l'éternel « travailler plus... » et n'a pour conséquence que l'augmentation d'une charge de travail toujours croissante.

La FSU réitère son exigence d'une revalorisation indiciaire pour l'ensemble des personnels de l'éducation nationale sans augmentation des missions ni de la charge de travail.

Une autre partie de cette augmentation sera consacrée à la création annoncée de 3000 postes d'AESH. C'est une décision louable mais qui ne remet pas en cause le projet délétère de regroupement des AED et AESH autour de celui d'accompagnants à la réussite scolaire (ARE). La FSU exige une fois encore la création d'un statut de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH et de procéder aux recrutements nécessaires à une inclusion scolaire de qualité : l'inclusion des élèves à besoin

particuliers, en situation de handicap (ULIS), d'échec scolaire (SEGPA) ou fragilisés par un contexte international douloureux pour les UPE2A est actuellement indigne d'une éducation nationale humaniste, progressiste et inclusive telle que nous la concevons et telle que la présentent notre président et notre ministre de l'éducation nationale.

Sur le plan départemental, rappelons que cette rentrée est marquée dans le 1^{er} degré par la suppression de 10 postes dont 4 en RASED et 1 en SESSAD, ce qui constitue un signal très négatif envoyé aux élèves en difficulté et à leurs familles. Nous continuons à alerter sur la situation intenable de Séneujols où 25 et bientôt 29 élèves sont scolarisés dans une classe unique. Une ouverture est indispensable dans cette école.

Dans le second degré, 9 collèges sur 22 sont en tension à cette rentrée ; comptant entre 28 et 30 élèves voire davantage par classe : à Aurec, Brioude, Le Monastier, Le Puy (J. Vallès), Monistrol, St Didier en Velay, St Julien Chapteuil, Tence et Yssingeaux. Pour rappel, le CSA-SD du 23 février 2023 annonçait pour notre département dans le 2nd degré une prévision de 5804 élèves pour 240 divisions. La DSDEN 43 fait état en cette rentrée de 5844 élèves pour... 239 classes. Le SNES-FSU réaffirme son exigence d'ouverture de classe dès 24 élèves.

Nous profitons de ce CDEN et de la présence des représentants des collectivités pour alerter sur l'impact du dérèglement climatique dans les écoles et établissements jusque dans notre département de Haute-Loire. Alors que des canicules plus précoces, plus longues, plus intenses, plus fréquentes sont prévues, les annonces du président de la République le 5 septembre n'apportent rien de nouveau : si l'objectif cible de bâtiments rénovés est important, les financements prévus par l'État sont largement insuffisants et vont laisser les collectivités bien démunies face aux lourdes dépenses à engager. Il n'existe pas de seuil réglementaire à partir duquel la température serait trop élevée pour permettre le travail. Cependant, tous les employeurs sont responsables de la santé au travail des salariés et des mesures doivent être prises pour évaluer et supprimer ou limiter les risques. La FSU demande qu'un bilan des risques – à consigner dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) - soit réalisé dans chaque établissement et école, conduisant aux investissements et aménagements adéquats. Il s'agit d'agir d'urgence dans une double perspective : la santé de la communauté éducative, et la diminution de l'empreinte écologique des bâtiments scolaires.

Enfin, nous avons alerté le 15 septembre la direction académique et le conseil départemental sur la situation de 14 mineurs isolés en attente inexplicquée d'inscription aux tests de positionnement CASNAV indispensables à leur affectation dans un établissement. Leur situation a finalement été débloquée et nous vous en remercions. Toutefois, la FSU, très attachée au respect des droits humains fondamentaux et en particulier ceux des enfants souhaiterait avoir l'assurance des acteurs concernés que les

causes de ce retard ont bien été identifiées et que des mesures pour les prévenir seront mises en place.